

Etre un enseignant européen aujourd'hui

INTRODUCTION

L'Europe Institutionnelle est née il y a soixante ans. Pour ceux que nous appelons « les pères de l'Europe », elle est née de la conviction que la paix et l'harmonie étaient possibles sur notre continent. A l'origine de ce formidable mouvement, il y avait des hommes de bonne volonté, convaincus de la nécessité d'éviter des *évolutions* catastrophiques comparables à celles ayant suivi la guerre de 14 18 et le Traité de Versailles, entraînant la destruction de l'Europe : ils inventèrent les institutions que nous connaissons. Pour construire la paix, pour réaliser l'unité de l'Europe, Ils ont proclamé leur attachement à des valeurs, le respect des Droits de la Personne, le développement de la Démocratie et le respect de l'État de droit. Ils savaient, comme nous le constatons chaque jour, que ces valeurs représentent autant de combats à mener et que rien n'est jamais acquis définitivement. Le simple maintien en Europe de la démocratie, le respect des droits de l'Homme qui la fonde, la solidarité entre les peuples, nécessitent une lutte constante et le plein exercice par chacun de ses droits dans le respect des droits des autres.

Aujourd'hui, la majorité de nos concitoyens n'a connu ni le traumatisme de la seconde guerre mondiale, ni l'enthousiasme des fondateurs portés par une conviction politique forte, ni les difficultés supposées insurmontables balayées par cet enthousiasme. Les européens d'aujourd'hui sont nés dans une Europe déjà en partie réconciliée et la paix en Europe, premier objectif des pères fondateurs, est devenue pour la plupart d'entre eux une évidence, un acquis. Pourtant un travail considérable reste à faire pour achever et consolider la pacification de l'Europe réunifiée que de nouveaux défis viennent ébranler.

L'Europe est entrée depuis la crise mondiale de 2008 dans une mutation qui semble aussi profonde qu'irréversible. Son unité et son modèle social sont menacés, cette période d'incertitude libère la parole des populismes, de droite comme de gauche, ébranle cet espace idéologique dans laquelle l'Europe s'est construite et bouleverse les équilibres mondiaux.

En Europe, la montée du terrorisme a encouragé un discours sécuritaire qui voudrait transformer notre Europe en forteresse. La peur d'un déferlement sur l'Union de « toute la misère du monde » encourage la fermeture aux autres. Certains voudraient nous rassurer en recherchant dans un passé mythique la spécificité de notre identité, identité nationale ou européenne pour mieux nous prémunir de nouvelles « grandes invasions » D'autres, à juste titre effrayés par les dérives possibles d'un discours identitaire, se refusent à toute référence, à toute réflexion, sur l'identité.

En tant qu'éducateurs, en tant que militants européens, nous devons récuser ces deux voies. Nous devons nous interroger sur ce que nous entendons par identité, par citoyenneté européenne aujourd'hui et surtout sur le rôle que nous pouvons jouer, chacun de nous comme éducateur, ensemble comme association européenne engagée depuis plus de cinquante ans, dans la construction d'une Europe fédérale, pour le maintien de la paix par la solidarité entre les peuples. Nous devons dire ce que devrait être un enseignant, un éducateur européen, dans un monde en crise pour que soit poursuivie la construction d'une Europe forte mais ouverte sur le monde.

L'élargissement progressif de l'Union Européenne et le Traité de Lisbonne, en renforçant ce qui figurait déjà dans les précédents traités concernant le rôle de l'éducation et de la formation et la valeur de la coopération pour l'amélioration de la qualité de l'Ecole, confèrent une nouvelle importance à la dimension européenne de l'enseignement. Selon les experts européens du domaine de l'éducation, les systèmes nationaux d'éducation et de formation jouent un rôle fondamental dans la construction d'un espace éducatif européen plus perméable et plus flexible, plus comparable et plus compatible ; cela doit contribuer au renforcement de la dimension européenne des politiques éducatives.

Cette dimension européenne sera déclinée en contenus cohérents, valorisant la diversité et le pluralisme d'expériences toujours orientées vers le « sentiment commun européen », vers le renforcement de l'identité européenne et des valeurs communes de la « civilisation européenne ».

Le Conseil Européen de Lisbonne, conformément aux accords des Ministres de l'Education des pays de l'U.E., en collaboration avec la Commission, a initié un important processus, qui place les politiques éducatives et celles de la formation au cœur de la construction européenne. Un plan de travail en a découlé, visant les prochains objectifs et partageant les méthodes et les instruments communs pour vérifier les progrès réalisés. Lancés en mars 2000, «*Les objectifs stratégiques de Lisbonne* » qui proposaient de « fonder une économie européenne basée sur une connaissance plus compétitive et plus dynamique du monde, donnaient pour objectif principal de *créer une conscience culturelle commune*, entretenue, de la même façon que la dimension économique. Depuis Lisbonne, l'éducation est clairement devenue une compétence communautaire.

La stratégie globale convenue à Lisbonne pour atteindre cet objectif d'ici 2010 a été réétalonnée, donnant vie au programme «*Europa 2020*», concernant des domaines divers, qui incluent les politiques sociales, les secteurs économiques et sociaux-culturels.

Lisbonne a consacré un espace spécial à l'éducation et à la formation. Dans les conclusions du document européen, les chefs d'État et de Gouvernement ont particulièrement souligné le rôle fondamental de l'éducation et de la formation pour la croissance et le développement économique. Depuis Lisbonne, l'éducation est ainsi clairement devenue une compétence communautaire.

Pour la réalisation de ces objectifs, l'Ecole doit jouer un rôle primordial. Elle doit prendre conscience des changements profonds qui se produisent dans son domaine et participer, d'une manière active, à la création des conditions qui doivent permettre un développement équilibré de la « société européenne » que nous voulons créer. Il incombe donc à l'Ecole de réfléchir sur elle-même et, sans doute, sur son rôle, sur la manière dont la culture et la formation doivent préparer les jeunes à s'intégrer dans une réalité à dimension européenne. Il ne s'agit donc pas d'ajouter une « dimension européenne » à ce qui se fait déjà, mais il est nécessaire pour chacun d'insérer son activité d'enseignant et l'Ecole toute entière dans cet ensemble culturel, économique, politique qui nous a été légué et que nous devons sans cesse repenser, en édifiant l'Europe de demain.

En s'inspirant du document déjà produit en 1993 et largement diffusé alors, mais constatant par ailleurs que les évolutions récentes et les nouvelles incertitudes engendrées par la crise et les nouveaux équilibres mondiaux posent de nouvelles questions, l'Association Européenne Des Enseignants (AEDE/EAT) entend contribuer à cette entreprise, vaste et nécessaire, en proposant ce document. ÊTRE UN ENSEIGNANT EUROPÉEN.

L'Ecole et la société de la connaissance

Novembre 2013 – Synthèse des propositions

Le double défi posé aujourd'hui à l'École et à la société européenne est celui d'une éducation de qualité pour tous les jeunes citoyens européens et d'une éducation de dimension authentiquement européenne : il en résulte que la formation des enseignants est devenue plus que jamais indispensable pour la rénovation de l'École.

Les changements survenus dans tous les pays de l'Europe au niveau de l'éducation et au sein de la société nous engagent à répondre à de nouvelles exigences.

Les enseignants aujourd'hui sont de plus en plus appelés à aider les jeunes à atteindre l'autonomie dans leurs apprentissages, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences.

Par ailleurs, nous constatons aujourd'hui que l'Europe entière est physiquement présente dans nos écoles, que nos classes sont composées d'un mélange hétérogène de jeunes, provenant de contextes divers, avec des niveaux différents de capacité, qui parlent des langues diverses. Cette situation peut se révéler un atout pour préparer ces jeunes à la confrontation internationale, pour les rendre capables de comprendre le monde et la diversité de ses cultures, tâche devenue essentielle pour l'École. Mais ces changements impliquent également la nécessité pour les enseignants non seulement d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences, mais aussi de les développer de manière constante.

Les différentes recommandations au niveau international mettent en évidence la nécessité d'une ouverture européenne et internationale dans la formation initiale et continue des enseignants si l'on veut faire entrer nos systèmes éducatifs et nos élèves dans la société de la connaissance du XXI^{ème} siècle.

Il est nécessaire de se faire une idée de la situation de l'éducation au niveau européen et, peut-être mondial.

La formation des enseignants

1. Une formation européenne

Il est nécessaire que la formation même des enseignants ait une dimension européenne et internationale. Cette ouverture demande une volonté partagée qui n'est pas toujours facile à créer. En effet, l'ouverture internationale exige d'être capable de comprendre les pratiques culturelles de l'autre et les valeurs auxquelles elles font référence.

2. Une formation à l'interculturel

L'École est le lieu de la socialisation ; elle est à la fois l'espace où se déroulent toutes les luttes contre la discrimination, contre les inégalités et où doit se réaliser la formation du futur citoyen européen.

Pour mettre en œuvre ce type de formation, il est nécessaire que l'enseignant ait un peu plus « l'Europe au cœur ». Il est donc nécessaire que l'enseignant soit formé, lui aussi, dans une perspective européenne et mondiale. Il est nécessaire qu'il acquière lui-même ces compétences interculturelles auxquelles il devra former ses élèves ou ses étudiants. Or comme le souligne le « *Livre blanc sur le dialogue interculturel* » du Conseil de l'Europe ¹ « *les compétences nécessaires au dialogue interculturel ne sont pas automatiquement maîtrisées : elles, doivent être acquises, pratiquées et entretenues tout au long de la vie.* ». En Europe particulièrement, mais également

¹ http://www.coe.int/t/dg4/intercultural/Publication_WhitePaper_ID_fr.asp#TopOfPage

partout dans le monde, la gestion harmonieuse d'une diversité culturelle grandissante devient une priorité. Et cela passe par la rencontre et le dialogue. Même au sein de la classe, nous constatons que l'absence de dialogue développe une image stéréotypée de l'autre, crée un climat de méfiance, de tension et parfois de violence. L'absence de dialogue favorise l'intolérance et la discrimination. La disparition du dialogue au sein des sociétés et entre elles peut favoriser l'émergence de l'extrémisme, voire du terrorisme.

L'Ecole apporte aux jeunes des connaissances utiles et les prépare à s'insérer dans le marché du travail, mais elle a également la mission de les accompagner dans leur développement personnel et la construction de leur identité. Elle est un lieu privilégié pour préparer les jeunes à leur vie de citoyens européens. Elle doit les guider et les aider à acquérir les outils et les attitudes nécessaires à la vie en société et leur proposer des stratégies pour acquérir de nouveaux outils. Elle doit aussi et surtout leur faire découvrir, comprendre et maîtriser les valeurs auxquelles se réfère l'Europe démocratique, en particulier le respect des Droits de l'Homme comme principe fondamental de la gestion de la diversité. Les classes, les écoles, l'Europe d'aujourd'hui sont devenues multiculturelles, elles sont devenues le lieu premier et stimulant de la rencontre et de l'ouverture aux autres cultures.

Les enseignants ont ainsi un rôle privilégié de médiateurs entre un monde en évolution rapide et des jeunes qui sont sur le point d'y entrer pour qu'ils puissent s'y insérer harmonieusement et peut-être le rendre meilleur.

3. La qualité de l'Education : une nécessité pour l'Europe

L'Union européenne s'est engagée, dans ses documents et dans ses programmes, et propose une réflexion en matière de formation des enseignants et de qualité de l'enseignement.

Car la qualité de l'enseignement est l'un des facteurs-clés qui déterminera dans quelle mesure l'Union européenne pourra accroître sa compétitivité dans un monde globalisé. Une Europe incapable de s'adapter aux exigences du XXI^{ème} siècle serait, en effet, vite condamnée au déclin.

L'AEDE en avait eu l'intuition à la fin de 1968, à Bruxelles, en adoptant la **Charte européenne de l'Education**. En effet son article 1 énonçait que : « *l'édification économique et politique des États Unis de l'Europe doit se joindre à un renouvellement concomitant de l'éducation, permettant de former pour la Communauté Européenne des citoyens préparés à la mettre en œuvre* ». Par la suite, elle considérait comme indispensable de donner une dimension européenne à l'Education et à l'instruction.

L'édification de l'Europe exige le meilleur de nous-mêmes : de l'ambition et de l'imagination dans la perspective, de l'humilité et de la ténacité dans les efforts.

La construction d'une nouvelle citoyenneté européenne

L'Union Européenne ne se résume pas à la seule intégration économique, elle implique également la construction d'une identité et d'une conscience commune des citoyens, qui permette d'atteindre les objectifs de l'intégration culturelle et sociale, de la tolérance réciproque, du pluralisme.

La construction de cette nouvelle citoyenneté européenne ne peut se fonder que sur une culture des valeurs, du respect des Droits de l'Homme et du sentiment démocratique. Cette culture considère l'Ecole, l'Université, le monde de l'information et celui des pouvoirs locaux, régionaux et nationaux comme ses « chantiers ».

Il est certain qu'un rôle fondamental revient à l'École dans la diffusion et la promotion de ces principes parmi les citoyens, car elle est l'espace où se construisent l'identité et la conscience collective des jeunes.

Nos systèmes d'enseignement maintiennent des rapports complexes avec la société, parce qu'ils ont besoin d'assurer, de réussir, l'insertion des jeunes dans le contexte démocratique et politique, social, économique, culturel actuel et en même temps, de les préparer à prendre des responsabilités, à être autonomes, ce qui veut dire être critiques, ce qui implique qu'ils puissent prendre de la distance par rapport à ce contexte. Si nos systèmes éducatifs ont la tâche de proposer aux jeunes une culture et des valeurs, il faut souligner d'abord que cette culture et ces valeurs ne se présentent pas comme des ensembles homogènes et que, en elles, coexistent, ce qui constitue par ailleurs leur richesse et leur efficacité, des apports constants et des courants divers. Il est également nécessaire de préciser que le présent, vécu par les jeunes d'une manière plus intense parce qu'il représente leur référence « existentielle » primordiale, n'est pas et ne peut pas être une simple répétition du passé. Nous devons être enfin convaincus que, dans une société dans laquelle le rythme du changement s'accélère, l'avenir doit être pris en considération par l'enseignement, qui ne peut accomplir convenablement sa mission s'il n'ajoute pas, à l'étude du passé et à l'analyse du présent, un point de vue concernant l'avenir et s'il ne prête pas attention à ce qui peut, doit, devrait ou pourrait arriver.

Le rôle de l'enseignant dans la société actuelle

Dans une société en constante évolution tant au point de vue économique que culturel, l'image de l'enseignant doit « se reconstruire » chaque jour, en corrélation avec des aspects épistémologiques et opérationnels toujours nouveaux et différents.

Les mutations en cours exigent, en effet, une modernisation continue des systèmes éducatifs, une re-qualification constante du corps enseignant (et en son sein des personnels de direction) et également une plus grande aptitude aux débats et aux échanges entre l'école et les entreprises.

Il ne s'agit pas d'offrir seulement aux jeunes une formation finalisée pour des postes de travail spécifiques donnés, mais de leur fournir les bases formatives, mais également cognitives élargies, qui leur rendront possibles les mobilités liées aux exigences et aux caractéristiques du marché du travail, qui sont peu programmables. Il faut préparer les jeunes à des modèles de société qui n'existent pas encore, ce qui fait que l'École assume un rôle à la fois actif et projectif dans la société : former des citoyens européens capables d'indiquer et de proposer les valeurs sur lesquelles construire le projet européen.

Naturellement, pour assurer la compétitivité de nos systèmes scolaires, leur fonctionnalité, leur richesse formative, les contenus culturels et la qualification professionnelle sont indispensables.

Cela exige de la part de l'enseignant une formation continue de profil européen, la capacité d'assumer la responsabilité de ce nouveau rôle professionnel, la capacité de préparer les jeunes à gérer leur professionnalité et la capacité de les guider pour qu'ils sachent se situer d'une manière responsable face aux événements de l'Histoire dans le contexte local, national, européen et mondial. Il faut surtout avoir la conviction que la construction de l'Europe est vraiment une question qui concerne l'École, un problème de culture.

La tâche de l'enseignement européen

La tâche de l'enseignement européen est d'aider chaque futur citoyen européen à se construire et vivre pleinement les valeurs européennes, par conséquent :

- de faire comprendre aux élèves, en une époque technicisée comme la nôtre où la spécialisation tente de se substituer à l'étude humaniste au lieu de la compléter, que la « culture générale » est la base commune de toutes les connaissances particulières ;
- de montrer, avec des exemples précis, l'interdépendance de chaque discipline particulière avec les autres ;
- de mettre en relief le fait que seule une perspective européenne peut permettre de suivre l'évolution de l'art, de la littérature, de la philosophie, des sciences et des institutions politiques et sociales ;
- de mettre en évidence, par des références aux origines communes, que ce sont les Européens qui ont créé les concepts de « Personne », de « Cité », de « Commune », d'« Eglise » et, en même temps, les sciences physiques, la technique et les machines industrielles ;
- de démontrer, par des références à d'autres cultures, l'unité fondamentale de notre civilisation et souligner la valeur universelle de la civilisation européenne ;
- de montrer aussi que notre culture européenne s'enrichit sans cesse des contacts et du dialogue avec les autres cultures et pour cela de faire de sa classe un espace de compréhension interculturelle par la communication avec et entre ses élèves ou étudiants ;
- De démontrer, enfin, que l'unité de la culture européenne offre une base solide à l'union politique de nos peuples.

C'est dans cette voie que l'A.E.D.E. a l'intention de poursuivre son action : continuer à donner à l'éducation et à la formation cette impulsion qui puisse projeter nos jeunes vers l'Europe du troisième Millénaire.

Parmi les tâches d'un enseignement européen il y a principalement celle de « former le citoyen européen », et une telle formation ne peut que partir de la redécouverte des valeurs fondamentales qui se trouvent à la base du « vivre civil » du « vivre ensemble » :

- le respect de la liberté des individus et des peuples ;
- la liberté politique ;
- la liberté de pensée et de religion ;
- le respect du patrimoine culturel et historique de chaque communauté ;
- le respect des droits des minorités.

L'exigence d'un nouveau modèle éducatif

1. Eduquer aux valeurs

Nous avons donc besoin d'un nouveau modèle éducatif solidaire, d'un « projet Europe » d'éducation aux valeurs : particulièrement à la paix, à la justice, à la liberté, aux droits humains, à la démocratie, au respect des autres et de la diversité, à la solidarité, mais également au partage des problèmes, à la sauvegarde de l'environnement, à la santé, etc..

Il faut être capable d'inventer de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements marqués par l'esprit de coopération, de rencontre, d'estime réciproque. Les « Projets éducatifs européens » répondent de manière parfaitement adaptée à cet objectif.

Les professeurs doivent posséder, par conséquent, une formation culturelle leur permettant de dépasser les différences de jugement d'un lieu à l'autre, entre nations, entre groupes ; une formation culturelle les rendant capables de garantir l'unité dans la diversité à égalité de niveau de dignité culturelle.

Ils doivent avoir une formation culturelle qui leur permettent de déchiffrer tous les codes, à commencer par ceux des relations sociales et civiles jusqu'à ceux propres aux historiens, aux philosophes, aux artistes, pour être à même d'entrer de plein pied dans la dynamique variée des langages des Européens.

Les professeurs doivent, en somme, être capables de se confronter, au niveau européen, avec la vie, avec la société, avec la culture et avec les identités singulières, parce qu'ils vivent, au quotidien la réalisation et l'expression de leur propre personnalité en tant que citoyens européens. Ils doivent être capables d'aider chaque élève à construire son identité dans la rencontre des autres, le dialogue avec les autres pour vivre avec eux les valeurs européennes..Un enseignement à dimension européenne.

Aujourd'hui les enseignants sont appelés à devenir des enseignants européens. Leur enseignement doit assumer de plus en plus la dimension européenne qui a, tout à la fois comme fondement et comme objectif, l'ouverture vers l'autre, le dialogue avec l'autre, l'acceptation et la valorisation de la diversité. La compréhension de l'autre, le respect pour sa personne, la conviction que la diversité est une richesse, la capacité de gérer la pluri appartenance, la flexibilité, l'aptitude à travailler en synergie et à atteindre un objectif par la médiation d'une multiplicité d'interventions convergentes sont ainsi quelques unes des attitudes fondamentales pour la société de demain au développement desquelles l'enseignement peut et doit contribuer.

On y ajoutera, également, une meilleure perception de la complexité des relations politiques et sociales et de la variété, de la diversité des référents et, par conséquent, une plus grande adaptabilité au changement.

Les enseignants devront également multiplier les contacts avec les écoles, avec les professeurs et avec les élèves des autres pays européens, parce qu'ils travaillent avec des jeunes dont beaucoup seront sans doute appelés à vivre et travailler dans plusieurs pays voire à s'engager dans une carrière européenne. Ils ont donc besoin de connaître les systèmes d'enseignement des divers pays de la Communauté mais aussi de connaître et de respecter les valeurs, la vie quotidienne et l'organisation politique des autres pays.

Ils auront également besoin d'une bonne connaissance de l'Histoire et du fonctionnement de l'Union Européenne, de ses origines, de son évolution, de ses objectifs, de ses développements possibles et de ses problèmes. Ils devront maîtriser plusieurs langues européennes...

Développer le capital humain : un engagement des professeurs

Tous les enseignants devront acquérir une « expérience européenne » afin de pouvoir donner à chaque élève une formation qui le stimule et le rende capable d'être un membre actif de l'Union Européenne. Ils devront éduquer des citoyens européens qui, par leur adhésion aux valeurs démocratiques, au dialogue interculturel, constitueront le capital humain de l'Europe de demain. Cela doit être l'un des objectifs majeurs d'une éducation qui vise à former les jeunes à maîtriser et résoudre les problèmes du troisième millénaire.

Une éducation et une formation qui visent au développement du capital humain permettra l'innovation et le renforcement de la compétitivité.

C'est réellement cette relation toujours plus étroite qui arrivera à se nouer entre les contenus de connaissance, de compétence et de culture de chaque citoyen et l'innovation comme moteur de la croissance et de la cohésion d'un nouveau cycle programmatique, qui pourront permettre à l'Europe du troisième millénaire de jouer un rôle de protagoniste majeur dans le monde.

Dans les sociétés avancées, le capital humain est reconnu aujourd'hui comme le facteur le plus important qui soit pour l'augmentation de la productivité, pour sa valeur culturelle².

Les professeurs européens doivent savoir « faire culture » c'est-à-dire posséder la capacité de prendre conscience de toute réalité : de l'observer, de l'analyser, de la « lire », en utilisant tous les signes et tous les langages dans lesquels celle-ci s'exprime. L'accès à la culture à travers l'enseignement et l'apprentissage de tous les codes est la poursuite pour les enseignants européens d'un itinéraire concret d'éducation à la liberté afin que chacun puisse apprendre à être pleinement Homme, à se développer soi-même au mieux, et puisse se sentir membre actif et responsable de la société européenne.

La société européenne

La société européenne d'aujourd'hui veut être une société ouverte, ouverte à d'autres cultures, ouverte à l'avenir, une société démocratique qui favorise la mobilité et le dialogue interculturel, mais aussi, une société innovante et compétitive. Elle doit donc privilégier la formation, l'instruction, la flexibilité, l'ouverture, la mobilité.

L'Ecole ne peut pas préparer les jeunes à ces attitudes, si elle ne les intègre pas, avec la participation active et l'engagement des enseignants, dans ses formes de fonctionnement et dans sa pédagogie.

Le message de l'Ecole européenne sera d'autant plus efficace et d'autant plus enrichissant pour les élèves, qu'elle les introduira davantage à la connaissance de la complexité de la vie sociale contemporaine.

Connaître permet de mieux maîtriser les situations variées. L'Ecole européenne aura donc intérêt à multiplier les contacts avec le monde réel de façon que les étudiants s'intègrent mieux dans la réalité sous tous ses aspects.

Trop longtemps et trop souvent l'Ecole a confondu la culture et la connaissance. Or la culture est la faculté de faire usage de ses connaissances, ou mieux encore, de lier dans une synthèse dynamique et efficace, ses connaissances et l'ensemble des expériences que la vie permet de faire. Dans cette perspective, en promouvant une culture élargie à la dimension européenne, l'Ecole augmentera à coup sûr les possibilités pour les nouvelles générations de trouver une réponse plus efficace aux défis de toutes sortes que l'évolution de la société et du monde leur fera affronter dans les prochaines vingt ou trente années.

² Notons que dès 1990, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a créé un « Indice de développement humain », pour remplacer le « Produit intérieur brut » comme mesure du développement d'une nation (<http://hdr.undp.org/en>).

LA FORMATION D'UNE CONSCIENCE EUROPÉENNE

Si l'on veut que le processus d'intégration européenne ne reste pas fermé dans les limites d'un traité diplomatique, mais qu'il en sorte et entre dans les consciences, il est nécessaire de défendre l'idéal européen dans toutes les couches de la population. Il est indispensable de faire naître et croître cette conscience européenne qui seule peut conduire à une participation toujours plus effective et toujours plus démocratique de tous ses citoyens à la construction de l'Europe.

Et c'est en cela que consiste l'action fondamentale que l'AEDE doit accomplir.

La formation d'une telle conscience européenne suppose une connaissance approfondie des problèmes, des difficultés, des réalisations déjà mises en œuvre et des questions qui restent à résoudre pour pouvoir progresser toujours davantage sur la voie de l'intégration de l'Europe.

Pour une telle œuvre d'information-formation, l'Ecole à tous les niveaux représente un outil d'importance fondamentale.

La profession d'enseignant

Les tâches des enseignants sont devenues en fait toujours plus complexes et se déplacent du terrain des contenus vers celui de la projection d'expériences formatives : les objectifs de programmation, d'animation et de recherche tendent à prévaloir sur ceux de pure transmission des contenus. D'autre part, il n'est plus possible de se référer à un modèle abstrait de professeur : ce sont des milliers de personnes avec des situations, des motivations et des aspirations diverses, qui doivent être « remotivées », mises en mouvement et mises en condition d'affronter la nouveauté et de se confronter avec elle. On discerne ainsi la nécessité d'une nouvelle définition de la profession d'enseignant. L'enseignant européen d'aujourd'hui doit être flexible, capable de créer un rapport positif avec les nouvelles technologies informatiques en développement dans chaque secteur de la vie sociale et professionnelle et capable de valoriser et d'utiliser chaque expérience formative, même celles qui ne sont pas spécifiquement scolaires. Il doit être capable de comprendre l'économique et le politique et de réfléchir sur leurs conséquences en matière de développement durable.

On demande au professeur, citoyen européen, des compétences variées, qui vont des compétences pédagogiques aux compétences psychologiques, des compétences méthodologiques aux compétences didactiques, pour conclure avec des compétences environnementales.

Posséder des compétences pédagogiques signifie :

- Vivre l'expérience de l'acceptation de la « diversité » dans le but de prévenir et de lutter contre la formation des stéréotypes et des préjugés dans la confrontation des personnes et des cultures ;
- Vivre la culture et la coopération comme outils indispensables pour défendre la vie et pour la rendre meilleure sous toutes les latitudes, européennes et extra-européennes. La sensibilité aux problèmes doit donc être réceptivité aux problèmes de tous, avec un horizon qui s'élargisse au-delà de la réalité la plus proche pour englober une réalité culturelle et sociale plus vaste que la réalité européenne. Elle exige l'engagement de professeurs hautement spécialisés, sensibles aux cultures variées et à la recherche scientifique dans la vision d'une éducation permanente qui s'efforce d'intégrer son propre

processus formatif à travers une action progressive, rénovée et adaptée à la « nouvelle humanisation », résultat d'engagement personnel et du partage de propositions sociales et culturelles;

- Recourir à une méthodologie qui, libre de préjugés et de stéréotypes, éduque à une mentalité ouverte, une méthodologie qui privilégie le dialogue fondé sur le respect de la culture de l'autre et encourage l'ouverture des horizons et la compréhension des différences culturelles ;
- Revoir la manière traditionnelle de faire cours dans la perspective d'une vision européenne de l'enseignement ;
- Réélaborer les programmes en fonction d'un esprit d'unification européenne, tirant partie des faits de la vie de chaque jour des européens. Mettre en œuvre ces programmes dans un esprit européen en orientant l'intelligence et la sensibilité des élèves vers les problèmes européens et en mettant en évidence les éléments communs des différents peuples de l'Europe.

Ces exigences soulignent l'importance de la connaissance des langues pour favoriser la mobilité des enseignants, l'échange culturel et la compréhension entre les peuples, sauvegarder leur patrimoine et la matrice commune de leur civilisation, mais aussi pour prendre en compte le développement du tourisme et l'importance du phénomène migratoire. Il serait par ailleurs souhaitable de favoriser, dans les limites du possible, la mobilité des professeurs et des apprenants, les échanges et la coopération entre les différents pays de l'Union Européenne et programmer et intensifier les stages périodiques de mise à jour et d'étude pour les enseignants. Cela permettrait que l'apprentissage et l'usage de plusieurs langues devienne la condition indispensable de la connaissance et de la communication avec les autres. Cela permettrait, en même temps, que la propre langue de chaque européen représente l'instrument auquel il ne peut renoncer car elle renforce son sentiment d'appartenance à sa communauté, mais dans la compréhension et la valorisation de la diversité culturelle et linguistique présente en Europe.

L'éducation est réellement le facteur clé pour la conquête d'une dimension européenne à tous les niveaux d'instruction, pour la promotion de la connaissance des langues européennes, particulièrement les langues les moins diffusées. La connaissance des langues européennes augmente la compréhension entre les peuples et la réflexion sur la dimension multiculturelle, car elle favorise l'échange d'informations et d'expériences et devient source d'enrichissement réciproque.

La Commission Européenne, dès 1993, sous la présidence de Jacques Delors dessinait déjà un scénario européen pour l'Education des langues le « Livre Blanc de sur l'éducation et la formation - Enseigner et Apprendre - vers la société cognitive »³. Ce texte important faisait émerger le concept de plurilinguisme comme caractéristique fondamentale de la citoyenneté européenne. Il donnait comme objectif général la pratique de plusieurs langues et, de toute façon, d'au moins trois langues communautaires.

La construction de l'Europe dépend à l'évidence des connaissances linguistiques de ses habitants. Il est indispensable que les futurs citoyens européens apprennent plus d'une langue si nous

³ Commission européenne. *Enseigner et apprendre. Vers la société cognitive*. Livre blanc sur l'éducation et la formation. Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1995, 107 pages.

voulons qu'ils puissent vivre dans une Europe multilingue et jouissent au maximum de la grande diversité linguistique et culturelle de l'Europe.

En effet, la finalité de l'enseignement des langues est bien de préparer les jeunes et les adultes à vivre dans une société toujours plus multiculturelle, dans le respect des valeurs démocratiques et de la cohésion sociale. Les institutions européennes offrent aux enseignants européens des soutiens précieux : le Conseil de l'Europe et tout particulièrement le Centre européen d'enseignement des langues de Graz⁴ et les programmes⁵ de l'Union Européenne. L'apprentissage des langues et l'éducation interculturelle constituent donc une base essentielle pour favoriser la formation de la nouvelle identité et la rencontre des diverses cultures.

Depuis des décennies, l'AEDE s'est engagée dans la promotion de l'enseignement des langues vivantes. La réflexion de ses sections, et notamment de la section Suisse⁶, dans la conception du cadre européen pour l'enseignement des langues et du Portfolio des langues est largement reconnue. Cet engagement s'accompagne de la réaffirmation constante de la nécessité de reconnaître l'égalité culturelle de toutes les langues y compris les moins diffusées. Toute langue vit en symbiose avec la culture qu'elle exprime, la disparition d'une langue, son abandon est une perte culturelle pour toute l'humanité. Unis dans la diversité de leurs langues et de leurs cultures, les enseignants de l'AEDE souhaitent réaffirmer que s'ils sont des militants du plurilinguisme des Européens, ils sont aussi les ardents défenseurs du multilinguisme, d'un multilinguisme reconnu et protégé par tous, en Europe.

Posséder des compétences méthodologiques et didactiques signifie pour le professeur européen s'efforcer d'organiser le savoir, entendu comme possibilité de compréhension unitaire du monde, réalisation du principe cher à Jacques Maritain de « *distinguer pour unifier* »⁷. Il s'agit là d'un processus de connaissance et d'explication du monde en tant que réalité organique, en tant que totalité dynamique et fonctionnelle qui fait appel à un ensemble de disciplines distinctes entre elles et pourtant convergentes pour la solution d'un problème déterminé.

Tout cela suppose un travail interdisciplinaire, travail de plusieurs enseignants qui maîtrisent les méthodes, les techniques, les langages propres à chaque discipline et sont à même d'affronter un problème d'un point de vue déterminé, qui ensuite, avec d'autres enseignants experts, peuvent ensemble en donner une vision globale. Aujourd'hui, plus que jamais, l'interdisciplinarité exige des enseignants capables de programmer en commun, aptes et motivés pour travailler en groupe.

Les enseignants européens doivent savoir viser une didactique de la socialisation et de l'apprentissage-enseignement, centrée sur la synergie des fonctions de chacun, synergie des fonctions de divers organismes, synergie du développement mental, de l'intelligence, de la complexité des structures du Moi et de la créativité. La créativité doit être entendue comme processus productif de la pensée, mise en place par des professeurs préparés ; des professeurs conscients qu'elle est le propre de chaque individu en tant qu'organisme psycho-physique, à qui est donnée la possibilité de produire des stratégies pour connaître, comprendre, rechercher,

⁴ <http://www.ecml.at/>

⁵ http://www.guideforforeignstudents.uniba.it/french/e_u_programmes.htm

⁶ Aujourd'hui encore le projet Scala 3 de réflexion et d'action en faveur de l'enseignement bilingue précoce souligne l'engagement de nos collègues suisse en faveur d'une Europe de paix et de compréhension mutuelle.

⁷ Jacques Maritain, « *Distinguer pour unir ou Les degrés du savoir* » (Desclée de Brouwer et Cie, Paris, 1932).

résoudre des problèmes et pour communiquer, s'exprimer, interagir avec toujours une conscience accrue.

Tous les enseignants européens doivent réellement être des acteurs capables de favoriser un apprentissage-enseignement qui soit essentiellement un processus de formation, un itinéraire d'éducation à travers l'instruction, ils doivent encore et toujours concevoir leur intervention formative comme activité de conception, comme activité de recherche.

Il s'agit d'une véritable « alphabétisation » : les enseignants européens doivent savoir former à la culture, donnant vie ainsi à un véritable enrichissement culturel en fonction de leur propre humanité à l'avantage de l'humanité de tous. Ils doivent connaître et toujours tenir compte des différentes réalités qui constituent « leur » histoire. Parce qu'ils ont « leur » culture et en ont la pleine conscience, les enseignants européens doivent être capables de réussir à promouvoir un apprentissage-enseignement pour éduquer à l'acceptation, au respect, au dialogue, qui d'euro-péen puisse devenir mondial.

Posséder des compétences psychologiques signifie pour les enseignants européens savoir que la sociologie, entendue comme science des phénomènes sociaux, est étroitement liée à la psychologie sociale qui étudie l'homme en relation avec ses semblables et tend vers une compréhension toujours plus profonde et complète des motivations qui déterminent le comportement social.

On doit pouvoir exiger de tous les enseignants européens une connaissance approfondie de la psychopédagogie parce qu'aucun enseignant ne peut faire abstraction des données de la psychologie générale et de la psychologie des stades du développement.

La psychologie est également la science qui étudie la personnalité de l'homme sous tous ses aspects. La personnalité est la plus complète et la plus haute expression de l'individu car elle en représente la synthèse active et opérationnelle. On peut donc définir la personnalité comme la synthèse des manières d'être de l'individu.

Dans la personnalité on distingue généralement deux aspects : l'intelligence comme capacité d'adapter sa propre conduite aux situations du monde extérieur et le caractère, synthèse de la tonalité émotive, sentimentale, qui détermine l'orientation et le renforcement de l'activité individuelle. La tâche la plus noble que « l'homme-éducateur » puisse choisir, a écrit William James⁸, est de chercher à comprendre la personnalité des autres, avec comme résultat l'amélioration de celui qui connaît comme de celui qui est découvert.

La possession de connaissances psychologiques rend l'enseignant européen capable de placer dans une juste lumière la personnalité de l'autre à travers une attitude de compréhension et d'empathie, capable de pénétrer dans la subjectivité de chacun par « l'écoute », décodant ainsi la multiplicité des langages verbaux et non verbaux.

Posséder une culture environnementale pour les enseignants européens signifie posséder une culture prenant en compte les rapports entre les sociétés humaines et l'environnement sans jamais oublier que l'environnement, avec ses caractéristiques et la dynamique spécifique de ses différentes composantes, est également le fruit de l'action des Hommes. Les enseignants européens, imprégnés de cette culture écologique, savent bien qu'il serait possible d'arrêter la destruction de la planète si l'on réussissait à diffuser, au niveau européen et mondial, cette

⁸ William James (1842 - 1910) psychologue et philosophe américain.

conscience indispensable afin de réparer les innombrables erreurs commises jusqu'à aujourd'hui. Ils savent également qu'une véritable pédagogie de l'environnement peut contribuer à sauver, sans doute, mieux que tout autre moyen, l'avenir de la biosphère. C'est également la mission de l'enseignant européen que de réussir à donner une nouvelle physionomie et un nouveau gouvernement à la planète Terre, en fonction et en relation avec ce qui est nécessaire pour former un homme nouveau.

L'homme de l'avenir immédiat devra avoir cette culture particulière fondée sur le respect de sa propre vie et de la vie des autres, de ses propres droits et des droits des autres, de sa propre communauté et de la communauté de l'autre.

Il s'agit pour les enseignants européens de s'engager résolument dans la promotion du « développement durable (ou soutenable) » en ne négligeant aucune de ses dimensions ou de ses piliers, l'économique, l'écologique, le social et le sociétal.

Le citoyen européen du XXI^{ème} siècle

Il est nécessaire de s'attacher à donner forme et vie à une véritable « conscience européenne » et d'offrir à tous, mais surtout aux jeunes, de la connaissance mais aussi de la conscience, des motivations mais aussi de la dynamique en matière de promotion de la cohésion sociale, afin de promouvoir une citoyenneté non seulement formelle, mais engagée et responsable.

Il s'agit d'un processus éducatif et culturel qui, par une action pédagogique et didactique efficace et actualisée, peut permettre aux enseignants européens sensibles à ces problèmes, de réaliser non seulement la formation culturelle et professionnelle, mais aussi la formation civique du « *civis europaeus* » du XXI^{ème} siècle.

La construction européenne requiert donc de l'Ecole une participation active et responsable, ce qui signifie que l'Ecole doit savoir former des citoyens capables de proposer et d'indiquer les valeurs sur lesquelles construire le projet européen et par conséquent l'école elle-même doit devenir un lieu d'action et de réflexion. Elle a la tâche d'éduquer des citoyens qui, fréquentant plus tard l'Université, la faculté ou tout autre lieu dans la société, avec cette sensibilité et dépassant leur propre expérience directe, sauront transposer dans leur activité future (enseignement ou travail) cette posture culturelle, réalisant ainsi un processus en auto développement constant. Il est nécessaire de pouvoir compter sur des enseignants compétents et sérieusement engagés. Leur engagement sera renforcé par la dimension européenne de l'éducation.

Cette Europe, qui parcourt aujourd'hui un chemin difficile, commence dans l'Ecole. C'est à l'Ecole que les enseignants peuvent et doivent amener les jeunes à comprendre la nécessité de construire l'Europe des valeurs, de la solidarité, de l'égalité entre les pays, l'Europe qui se nourrit de ses origines culturelles communes. C'est à l'Ecole que les enseignants doivent préparer les jeunes à vivre et partager les valeurs européennes.

Encore une fois la créativité de l'éducation et des éducateurs est sollicitée pour parcourir la voie difficile, ambitieuse mais fascinante, qui connecte identité et différence, local et global, spécificité des origines et des cultures et capacité de contamination et d'hybridation. Un parcours qui a comme horizon et comme finalité la formation du citoyen européen et planétaire. Un parcours où nous sommes déjà tous sérieusement engagés.

L'identité européenne ne peut pas être perçue et décrite comme fixe et immuable, liée territorialement et délimitée, mais comme un processus, c'est une identité en mouvement et une

identité du mouvement. Elle doit être décrite comme un «chantier Europe», une identité fluide qui se réfère à des concepts comme « être sur le chemin », « voyager », « obstacles »: c'est précisément pour cela que des « rues », des « voies », des « sentiers », etc. doivent lui être ouverts, doivent être indiqués sur des « cartes ». Ainsi, « l'européisation » arrive à être comprise comme mouvement dans un espace, mais aussi comme mouvement dans le temps.

Ni le présent commun, ni le passé commun n'expriment à eux seuls cette identité européenne en mouvement. C'est bien plus l'espérance d'un autre temps, d'un autre avenir qui l'inspire. Par « européisation » on entend donc une conception du présent tournée vers l'avenir, pour laquelle l'identité consiste à être dans la rue, sur le chemin, à créer, tisser, fonder, organiser ou construire, à être perdus et confus, à chercher et à tenter, à trouver et à inventer. C'est pourquoi l'identité européenne ne peut se résumer à des contenus nouveaux, elle est une autre manière d'entendre l'identité, elle est une autre conception de l'identité.

« L'être en chemin » d'une manière européenne et non européenne à la fois, signifie être en même temps identiques et non identiques : c'est donner des ailes à l'esprit européen. L'Europe est *Une Europe en Mouvement*.

Voilà la base sur laquelle se trouve aujourd'hui l'enseignant et ce sont ces objectifs-là pour lesquels il doit travailler et s'engager.

Être un « enseignant européen » aujourd'hui veut dire recevoir une formation continue de profil européen, avoir la capacité d'assumer avec responsabilité son nouveau rôle professionnel⁹, avoir la capacité de préparer les jeunes et de les aider à affronter avec responsabilité les événements de l'histoire au niveau local, national, européen, mondial. L'enseignant européen doit avoir la conviction que la construction de l'Europe est un problème de culture.

L'Ecole, dans sa très haute fonction éducative, a encore la claire mission d'agir dans le secteur de l'éducation et de la formation des jeunes. Construire l'Europe signifie aussi affirmer le dépassement des doctrines qui ont conduit à la division entre les peuples, à l'idéalisation de la violence et aux conflits catastrophiques, pour leur substituer un idéal de collaboration fondée sur le progrès civil et humain et surtout sur la paix.

Par son action l'enseignant européen du XXIème siècle participera à l'élaboration d'un nouveau modèle européen. Tout à la fois passeur, médiateur, générateur d'idées nouvelles mais garant du respect des principes fondateurs il contribuera à donner du sens au projet européen à *"rechercher les traces d'une raison qui rassemble sans effacer les distances, à tisser des liens sans uniformiser, à souligner ce que partagent des étrangers mais autorise chacun à conserver sa particularité"*¹⁰ et à placer l'Union Européenne, dans des conditions lui permettant de répondre et de s'adapter aux exigences du XXIème siècle.

C'est dans cette voie que l'AEDE a l'intention de poursuivre son action : continuer à donner à l'éducation et à la formation cette impulsion qui puisse projeter nos jeunes vers l'Europe du troisième Millénaire.

⁹ Déjà clairement indiqué dans l'art. 10 et dans l'art. 13 de la Charte Européenne de l'Éducation, qui prévoyait la promulgation d'un Statut européen de l'enseignant.

¹⁰ HABERMAS, J., 1992. « *Citoyenneté et identité nationale. Réflexions sur l'avenir de l'Europe* », in LENOBLE, J. et DEWANDRE N., *L'Europe au soir du siècle. Identité et démocratie*, Paris : Esprit.

L'AEDE, depuis de nombreuses années se préoccupe de l'Education à la citoyenneté européenne active car, pour elle, il n'y a pas de construction européenne possible sans l'émergence d'une conscience européenne commune, sans la volonté et l'engagement des européens. Dans cette perspective, elle a conduit plusieurs projets européens, comme CITEURACT de 1999 à 2003 ou actuellement le projet ELICIT¹¹. Ce dernier projet COMENIUS, qui rassemble 16 partenaires de 9 Etats membres de l'Union européenne poursuit les objectifs suivants :

- établir un cadre de référence des compétences nécessaires pour enseigner la culture de la citoyenneté européenne,
- réunir les ressources disponibles pour étayer cet enseignement ,
- élaborer un portfolio du citoyen européen,
- proposer une mention européenne commune pour la qualification des enseignants.

L'AEDE participe aux réflexions du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'Histoire en Europe et l'éducation à la « citoyenneté démocratique ». L'AEDE a également organisé plusieurs séminaires de contact COMENIUS, en Autriche et en Italie et des rencontres ont été organisées par ses sections nationales en Allemagne¹², en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, aux Pays-Bas, en Roumanie, etc., ouvertes à des enseignants venus de toute l'Europe. Ces actions ont permis de dégager des constantes dans les attentes et les objectifs d'enseignants venus de pays de culture et de tradition différentes.¹³ Les programmes d'études restent nationaux, mais les préoccupations sont les mêmes, les finalités éducatives nous rassemblent, nous sommes convaincus que, par la coopération éducative européenne, commence à émerger la conscience d'une approche européenne de l'Education à la Paix.

Les conditions de la construction européenne, son développement en réaction aux stéréotypes nationalistes ancrés depuis plusieurs générations, obligent à « une pédagogie politique ». L'action des enseignants dans ce domaine est en effet, intimement liée aux décisions des Institutions Européennes, Conseil, Parlement, Commission, mais également à l'attitude des gouvernements des Etats membres qui, par leur présentation des décisions communes, orientent la perception que leurs citoyens ont de la construction européenne.

L'éducation à la citoyenneté européenne est une nécessité : la citoyenneté européenne n'est pas donnée, elle n'est pas innée, elle s'acquiert tout au long de la vie par la réflexion, la connaissance et l'action. L'AEDE s'est donné comme objectif d'aider les enfants et les jeunes des écoles d'Europe, leurs parents et leur environnement éducatif, à mieux connaître et à mieux aimer cette patrie si diverse et si complexe, à se préparer à la faire prospérer et grandir. L'éducation à la citoyenneté européenne commence à l'Ecole mais se poursuit tout au long de la vie. Cette éducation doit viser à promouvoir une véritable adhésion affective à l'Europe.

¹¹ <http://www.elicitizen.eu>

¹² La section allemande a également organisé plusieurs séminaires pour promouvoir des projets européens de ce type en particulier pour des enseignants des nouveaux membres de l'Union européenne après 1989.

¹³ Les dernières études le montrent (*Etude d'impact des partenariats scolaires Comenius sur les établissements CIEP 2012*), l'implication dans les projets de partenariats européens favorise le développement des compétences de l'élève en même temps qu'elle contribue à la construction de l'identité européenne.

Être citoyen européen, c'est, pour l'AEDE, s'engager personnellement avec d'autres pour construire un continent européen plus pacifique, plus harmonieux plus solidaire. Mais c'est devenu également aujourd'hui s'engager pour inventer une mondialisation plus humaine.

L'éducation est l'affaire de l'Ecole, mais pas uniquement de l'Ecole. Il est indispensable que les dirigeants politiques, les médias, la « Société Civile » européenne dans son ensemble, s'engagent pour promouvoir une dimension « affective » de la Citoyenneté européenne. Ensemble nous devons nous mobiliser pour parler autrement de l'Europe, pour rappeler qu'avant d'être un grand marché, l'Europe est une espérance de paix, pour donner un nouvel élan à l'utopie et rappeler que l'Europe unie ne se fera pas sans l'adhésion, l'engagement et l'action des femmes et les hommes d'Europe.

En tant qu'association d'enseignants engagée depuis sa création dans ce processus, l'AEDE tenait à rappeler que la mission qui lui est reconnue auprès des jeunes ne pourra pas s'exercer sans une cohérence accrue de l'ensemble du corps social pour faire prévaloir les valeurs fondamentales qui sont notre patrimoine commun d'Européens.

Pour un enseignant faire aimer l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui ne suffit sans doute pas à construire la dimension affective de la citoyenneté, cet amour de l'Europe qui est la finalité de notre association. Il faut réapprendre à rêver l'Europe !

Les générations marquées de façon indélébiles par l'horreur de nos divisions ont jadis manifesté leur volonté de réconcilier notre continent et ils ont « inventé » l'Europe : c'était une utopie insensée. Cette folie mobilisatrice, indispensable à notre avenir, ils en ont engagé avec passion le processus. Nous avons aujourd'hui le devoir de rappeler que leur œuvre ne sera pas achevée tant que subsisteront les germes de l'intolérance, de la misère, du mépris de l'autre. Car, aujourd'hui, de nouveaux défis posent des questions nouvelles.

La contestation de la mondialisation trop souvent assimilée à un libéralisme sans frein et sans limites, mobilise des pays pauvres et/ou écrasés par la dette internationale, mais également des citoyens européens soucieux d'une plus grande solidarité internationale. L'Éducation à la Citoyenneté européenne nécessite aujourd'hui une éducation à la compréhension des mécanismes de la coopération internationale en matière de développement. Nous pensons qu'elle conduit à comprendre que le projet européen perd tout sens s'il ne s'inscrit pas dans une logique de solidarité entre tous les hommes, dans le dialogue des cultures, dans la volonté de construire une paix durable pour notre terre, une paix respectueuse de la dignité de chaque personne, que l'Europe peut se donner comme nouvelle utopie la mondialisation de la solidarité !

La citoyenneté ne se conçoit pas sans engagement dans un projet. Les enseignants européens peuvent aussi proposer aux jeunes une autre tâche, un autre engagement, un nouveau rêve : apporter dans un monde troublé, l'exemple, le témoignage de la réconciliation européenne. Durant des siècles les pays d'Europe ont exporté leurs certitudes, leurs conflits, leur désir de conquête. L'Europe n'a plus de leçons à donner au Monde, elle peut seulement montrer l'exemple d'une réconciliation réussie, d'un continent pacifié¹⁴.

¹⁴ Cf. Edgar MORIN, « *Penser l'Europe* » (Paris, Gallimard, Coll. Folio, 2^{ème} édition 1990).

On peut également trouver des textes en toutes langues publiés par Maison de l'Europe de Paris (F), EBB-AEDE (D), Institut Pierre Werner (L), Center for International Relations (PL). Des bases pour comprendre la construction européenne, 2012. Les textes existent en français, allemand, polonais et anglais.

D'autres pistes peuvent être suivies. L'Europe est généreuse et ses programmes montrent qu'elle pratique concrètement la solidarité internationale. En participant à la diffusion dans les écoles des actions menées par ECHO, la direction Générale de la commission Européenne chargée de l'aide humanitaire d'urgence, l'AEDE s'est engagée pour souligner ces actions en faveur d'une vraie solidarité internationale. Nous avons ainsi constaté l'adhésion que la découverte de ces actions soulevait chez les jeunes : si la promotion d'une forteresse de prospérité égoïste dans un monde de misères et de guerre ne suscitera jamais l'enthousiasme, il est possible d'aimer une Europe solidaire et ouverte sur le monde.

Les jeunes européens d'aujourd'hui, comme leurs anciens, ont besoin de se mobiliser pour une cause, une cause qui vaille la peine de se battre, de donner de son temps et de son énergie. Des institutions, un marché unique, sont des nécessités, ce ne sont pas des motifs d'engagement.

Une Europe solidaire, fraternelle et ouverte, espace d'idées en construction et en mouvement attachée à la démocratie et aux Droits de la Personne, fière de ses diversités, réellement solidaire, peut, par contre, devenir cette utopie mobilisatrice pour les européens d'aujourd'hui et de demain. Une Europe rayonnante peut devenir une fierté pour tous les européens : la citoyenneté européenne, ce cadeau fait par le traité de Maastricht à tous les citoyens des Etats membres de l'Union, peut alors devenir civisme, engagement personnel de chacun dans une Europe réconciliée.

CONCLUSION

Sur ce chemin, balisé en grande partie grâce à l'action et à l'engagement généreux et désintéressé des enseignants de l'AEDE, la marche vers une Europe réconciliée toujours plus forte et toujours plus rayonnante pourra se poursuivre avec une vigueur renouvelée. Il faut, pour cela, que l'Europe soit toujours plus présente dans l'Ecole, que le grain de la conscience européenne puisse parvenir partout sur le terrain fertile de la pensée des jeunes, qu'il puisse germer et produire ses fruits.

L'AEDE, née avec la naissance de l'Europe unie, représente une part non marginale de son histoire, elle est aussi une part non négligeable de l'histoire de l'Ecole, dans ses diverses facettes : à ce titre, elle a le devoir d'apporter une contribution constructive. L'AEDE a été fondée avec la finalité affirmée de favoriser à l'intérieur comme à l'extérieur du monde de l'Ecole et de l'enseignement, le processus d'intégration européenne comme premier pas vers « un ordre politique qui garantisse la paix et la justice internationales ». Voici nos origines et notre culture, voici notre identité et voici notre programme d'action.

Notre engagement est celui d'aider les enseignants et l'Ecole, à tous les niveaux, à connaître et à mettre en œuvre les contenus et les méthodes européens pour que les jeunes puissent s'insérer dans les contextes professionnels européens avec une formation qui réponde aux exigences d'aujourd'hui et qu'ils puissent être mis dans des conditions leur permettant de vivre et de travailler dans une Europe de Paix, une Europe des droits, une Europe plus prospère.

Il est nécessaire, pour cela, que la formation des enseignants ait une dimension européenne et internationale, une formation qui leur permette d'accomplir la mission que la société leur confie. Ce sera, en effet, essentiellement à chaque enseignant de donner à son enseignement cette

dimension européenne qui peut permettre, de manière constructive, à nos jeunes une insertion dans un monde globalisé. Par son action il contribuera à augmenter la compétitivité de l'Union Européenne, la plaçant dans des conditions lui permettant de répondre et de s'adapter aux exigences du XXI^{ème} siècle.

C'est dans cette voie que l'A.E.D.E. a l'intention de poursuivre son action : continuer à donner à l'éducation et à la formation cette impulsion qui puisse projeter nos jeunes vers l'Europe du troisième Millénaire.